

Bonjour chers parents,

Suite au Conseil d'Administration du collège René Caillié qui s'est tenu récemment, voici quelques informations à communiquer :

Pour toute question relative à la vie de votre enfant au collège, plusieurs solutions s'offrent à vous c'est celle que vous choisirez qui peut être la meilleure:

- ✓ Joindre le délégué FCPE ou PEEP de la classe de votre enfant (il peut être connu par le carnet de liaison) ;
- ✓ Contacter la FCPE de Saintes au 05.46.45.44.77 <http://17.fcpe-asso.fr/> ;  
ou la PEEP de Saintes: 05 46 93 30 04 n° donné par le site <http://peep.asso.fr>
- ✓ Recueillir des infos générales sur le site internet de la FCPE de Saintes ;
- ✓ Envoyer un courriel à la FCPE à Saintes ;
- ✓ Autres infos sur le site du : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/>.

Lors du Conseil d'Administration, les deux fédérations PEEP et FCPE vous ont représentés. Vos questions ont notamment été évoquées et voici les réponses apportées et diverses informations.

#### **Fonds sociaux**

Le collège peut aider financièrement les familles vraiment nécessiteuses (appréciation du chef d'établissement en commission et répartition de l'argent selon le quotient familial de la famille qui en a fait la demande :

Il existe dans l'établissement un fonds d'argent qui permet le cas échéant, d'aider les familles à payer la cantine, l'internat...

L'abondement de ces fonds est tout à fait aléatoire et donc l'aide n'est pas systématique.

Démarche à suivre : monter un dossier via l'assistante sociale

#### **Restauration scolaire**

Le choix ne peut se porter vers des fournisseurs locaux et/ou bios pour une question de prix des repas et de quantité.

Il n'est pas retenu non plus d'instaurer un régime DP3 (l'enfant ne déjeunerait que trois jours par semaine au restaurant scolaire) pour une question de prix également (le coût) d'un tel régime se répercuterait sur l'ensemble des frais) il reste bien sûr la possibilité de déjeuner ponctuellement " au ticket "

L'équipe de la restauration scolaire essaye de faire en sorte de faire perdurer l'amélioration de la cantine constatée toujours dans le respect des règles visant à privilégier l'intérêt général du fonctionnement de ce service.

#### **Nouveaux manuels :**

Ils seront bientôt distribués aux enfants. Dans un souci d'économie et d'allègement dans les cartables, ces livres sont un peu plus fragiles que les manuels précédents la réforme, il faut donc en prendre particulièrement soin, et **LES COUVRIR**.

NB : Quelques projets pédagogiques sont à l'étude (sorties, voyages...) il se peut que l'emploi du temps de votre enfant soit changé durant la période de la sortie ou du voyage, et que des professeurs ne soient pas présents ponctuellement au collège.

La FCPE reste à votre écoute n'hésitez pas à la contacter pour que tout se passe le mieux possible pour votre enfant dans sa vie au collège.